



Révision de la pension alimentaire

Par **osiris**, le **10/01/2009** à **15:27**

bonjour,

je vis en concubinage avec un homme qu est papa de 2 enfant de son précédent mariage. Je n'ai actuellement pas d'enfant mais nous souhaitons en voir un. Il verse une pension alimentaire à son ex. Je voudrais savoir s'il peut demander une révision de sa pension alimentaire si nous avons un enfant voire plus ensemble?
Merci de votre réponse.

Par **domi**, le **10/01/2009** à **15:41**

bonjour , il pourra demander une baisse , le problème étant qu'à ce moment là vos revenus risquent d'être pris en compte donc il n'est pas certain qu'il obtienne gain de cause ! Domi